



03021676

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de **LIEGE**
le **1-0-FEV. 2003**

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

n°

☐ Registra des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

n°

☐ Registre des sociétés agricoles

n°

Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷

Berni & Berni Compagnie

Forme juridique (en entier)

▷

Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷

Rue Les Oies, 69 à 4052 Chaudfontaine.

Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷

R.C. LIEGE N° 183.442.

Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷

TVA BE 449.967.558

Objet de l'acte

▷

DEMISSION GERANTE.

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2002 à
18 heures a accepté la démission de Madame Anne-Catherine
Bernimolin de son poste de gérante.

Monsieur Michel Lecrenier est nommé gérant de la sprl Berni
& Berni Compagnie.

Fait à Chaudfontaine, le 3 janvier 2003.

Bernimolin Anne-Catherine

Lecrenier Michel
Gérant.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.